

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 10/09/2012

Réception par le Prefet : 10/09/2012

Publication : 14/09/2012



Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CP-2012-8-5-3

Séance du vendredi 7 septembre 2012

PARTENARIAT POUR L'INVESTISSEMENT ENTRE LE DEPARTEMENT DU HAUT-RHIN ET LA VILLE DE MULHOUSE POUR L'ANNEE 2009 LEVEE DE DECHEANCE TRIENNALE ET PROLONGATION DU DELAI DE VALIDITE D'UNE SUBVENTION

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération n° 2009-7-5-2, relative au renouvellement des conventions de partenariat pour l'investissement avec les villes de Colmar, Mulhouse et Saint-Louis pour la période 2009,
- VU la délibération n°CG 2011-5-5-1 du Conseil Général du 7 décembre 2011 relative à la délégation accordée à la Commission Permanente pour assurer le suivi de la politique de partenariat pour l'investissement avec les villes et fixant le budget 2012,
- VU la délibération n°CG-201011-1-4 du 31 mars 2011 relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- Lève la déchéance triennale de la subvention départementale attribuée à la Ville de MULHOUSE pour la réalisation des travaux de restauration du clocher nord du Temple Saint-Etienne, dont les caractéristiques sont citées dans le rapport.
- Prolonge le délai de validité de la subvention départementale jusqu'au 30 novembre 2012.
- Autorise le paiement d'un solde de la subvention à la Ville de MULHOUSE jusqu'à la clôture des paiements 2012, selon les pièces justificatives qui seront transmises par le maître d'ouvrage et dans la limite d'un montant maximal de 222 923 €.

- Précise que les crédits seront prélevés sur le programme F232, imputation 0-204-71-204142-2832-006 : Partenariat avec la Ville de MULHOUSE.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with some smaller characters below.

Charles BUTTNER

Adopté
voix contre
abstentions